

## LUNDI 11 MARS 2019

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00, à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Éric Bergeron, Cynthia St-Pierre, Jean-Philippe Bouffard, Johanne Gagnon et Ghislain Vachon ainsi que Julie Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Le conseiller Marc Lavigne est absent.

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents. **7818-0319**

Il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Cynthia St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

### **Adoption du procès-verbal du 11 février 2019.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **7819-0319**

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

### **Adoption des comptes.**

Sur proposition de Ghislain Vachon, appuyée par Jean-Philippe Bouffard, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de février 2019 tels que déposés au montant total de 202 847.16\$. **7820-0319**

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

---

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

### **Rapport de l'inspecteur municipal.**

Aucun permis en février.

### **Séance du conseil d'avril devancée au lundi 1<sup>er</sup> avril 2019.**

Il est proposé par Cynthia St-Pierre, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que la séance d'avril soit devancée au lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 au lieu du 8 avril 2019. **7821-0319**

ADOPTÉE

### **Embauche d'une adjointe pour un remplacement de congé de maladie.**

ATTENDU que l'adjointe administrative est en congé de maladie pour environ 2 mois; **7822-0319**

ATTENDU que la personne ayant déposée sa candidature possède une vaste expérience dans le domaine municipal ainsi que sur le logiciel PG Solution;

En conséquence, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu d'autoriser l'embauche de Mme Aline Robert Lemieux en remplacement du congé de maladie de l'adjointe administrative.

ADOPTÉE

### **Avis de motion et présentation du projet de règlement 175-0419**

**AVIS DE MOTION** est donné par madame Cynthia St-Pierre que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire, sera présenté pour adoption un règlement concernant la mise en place d'un programme d'aide à la mise aux normes des installations septiques.

7823-0319

Séance tenante, la secrétaire-trésorière présente un projet de ce règlement, dont copie a été remise aux membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Rosaire.

### **Avenant au contrat de service de la firme EXP.**

**ATTENDU** que nous avons rencontré le député fédéral Monsieur Alain Rayes relatif à une demande de subvention pour le remplacement des conduites d'eau potable ;

7824-0319

**ATTENDU** que la firme de Services EXP a déjà réaliser une étude des coûts pour le remplacement des conduites d'eau potable sur un tronçon du 6<sup>e</sup> rang dont le ministère des Transports est prêt à défrayer les coûts de réfection du pavage ainsi que les pluviaux;

**ATTENDU** que des conduites d'eau sont également à remplacer sur la route de l'Église et sur une autre section du 6<sup>e</sup> rang, mais non incluses dans la partie défrayée par le MTQ;

**ATTENDU** qu'il serait avantageux d'ajouter à notre demande de financement les deux tronçons de route dont les travaux de remplacement de conduites sont également à réaliser;

**En conséquence**, sur proposition de Johanne Gagnon, appuyée par Ghislain Vachon, il est résolu :

Que le Conseil municipal autorise la firme Les Services EXP inc. à évaluer les coûts de remplacement de conduites d'eau potable sur la route de l'Église (285 m) et sur le 6<sup>e</sup> rang (985 m) pour des honoraires de 9000\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

### **Demande de collaboration à la société Hydro-Québec TransÉnergie et Bell concernant le déploiement de la fibre optique.**

**CONSIDÉRANT** que depuis plusieurs années, la problématique concernant la couverture internet inadéquate sur l'ensemble de notre territoire est soulevée par plusieurs citoyens;

7825-0319

**CONSIDÉRANT** que la plupart des télécommunicateurs concentrent leurs investissements dans les secteurs urbains plus rentables selon leurs critères;

**CONSIDÉRANT** cette situation, la Municipalité de Saint-Rosaire a entrepris des démarches en 2016 pour déployer la fibre optique sur tout son territoire;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a engagé une firme pour répertorier tous les poteaux ainsi que toutes les adresses afin de produire les plans et devis;

**CONSIDÉRANT** que suite à l'appel d'offre en janvier 2017 c'est la compagnie Sogetel inc. qui a obtenu le contrat de déploiement de la fibre optique;

**CONSIDÉRANT** qu'à ce jour certains secteurs ne sont pas encore desservis, car il manque des permis d'autorisation provenant de Bell Canada et la société Hydro-Québec TransÉnergie;

**CONSIDÉRANT** que les demandes de permis ont été envoyées depuis avril 2018 par la compagnie Sogetel inc ;

**CONSIDÉRANT** que nous avons constaté qu'il y a de très longs délais avant l'obtention de permis provenant de Bell Canada et TransÉnergie;

**CONSIDÉRANT** que notre petite municipalité s'est prise en main pour en arriver à déployer la fibre sur son territoire sans aide financière;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a pour priorité de donner des services de qualité en milieu rural, mais les contraintes sont toutefois nombreuses et les délais déraisonnables;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de demander l'appui de Bell et Hydro-Québec TransÉnergie pour faire avancer notre dossier de déploiement de la fibre optique ;

**En conséquence**, il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Jean-Philippe Bouffard et résolu :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Rosaire sollicite la collaboration de Bell Canada et de la Société Hydro-Québec TransÉnergie afin de réduire les temps d'attente pour l'octroi de ces permis d'autorisation.

De transmettre copie de cette résolution au député d'Arthabaska Monsieur Éric Lefebvre pour appui.

**ADOPTÉE**

**Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature – Accréditation à titre de *Municipalité amie des enfants* (MAE).**

**CONSIDÉRANT** la volonté manifestée et les démarches entreprises par la Municipalité de Saint-Rosaire afin d'être reconnue *Municipalité amie des enfants* (MAE);

7826-0319

**CONSIDÉRANT** l'engagement de la municipalité de Saint-Rosaire de mettre en place, dans un délai de trois (3) ans, les intentions figurant audit dossier de candidature pour l'accréditation MAE;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Philippe Bouffard, appuyé par Ghislain Vachon et résolu à l'unanimité des membres présents;

**D'AUTORISER ET D'APPROUVER** le dépôt du dossier de candidature au Carrefour action municipale et famille (CAMF) pour l'obtention de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE);

**DE CONFIRMER** que Monsieur Jean-Philippe Bouffard, conseiller, prend la responsabilité du dossier *Municipalité amie des enfants* (MAE);

**QUE** la direction générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à cette fin;

**QUE** la municipalité s'engage à :

1. **Attribuer la coordination de l'accréditation MAE** à un comité existant représentatif des intérêts des enfants;
2. **Maintenir un plan d'action avec un échéancier et des indicateurs de résultats lié aux intentions de votre dossier de candidature;**
3. **Diffuser l'état d'avancement du plan d'action en faveur des familles et des enfants lorsque le projet sera rendu à mi-chemin ;**

4. **Célébrer la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre de chaque année;**
5. **Organiser un événement médiatique pour souligner la remise de l'accréditation** (idéalement dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant [20 novembre] ou dans le cadre de la Semaine québécoise des familles [en mai]);
6. **Faire la promotion de l'accréditation en :**
  - Participant à l'organisation et la réalisation de son événement médiatique local (remise de son accréditation);
  - Installant des affiches et des panneaux MAE, tant dans les édifices municipaux que dans l'ensemble de la municipalité et en utilisant le logo MAE dans ses outils de communication;
7. **Au terme de la durée de l'accréditation (3 ans) :** Dresser un bilan des réalisations afin de maintenir son accréditation pour les trois (3) années suivantes.

ADOPTÉE

### **Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada.**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Rosaire pourrait être admissible à un don d'une valeur de 5 000\$ à 25 000\$ pour son projet de serre communautaire;

7827-0319

Sur proposition de Cynthia St-Pierre, appuyée par Jean-Philippe Bouffard, il est résolu par le conseil d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à soumettre une demande pour et au nom de la municipalité de Saint-Rosaire auprès de Financement Agricole Canada d'un don au montant de 20 000\$ et de signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE

### **Résolution d'appui pour M. Jean-Pierre Blais auprès de la CPTAQ.**

ATTENDU que le demandeur M. Jean-Pierre Blais désire acquérir une partie de la propriété de M. Réal Blais qu'il loue depuis vingt (20) ans, soit une partie du lot 4 477 986;

7828-0319

ATTENDU que M. Réal Blais est d'accord à lui vendre cette partie de lot, puisqu'il n'entretient que la partie boisée de cette terre;

ATTENDU que M. Jean-Pierre Blais est déjà propriétaire de lots contigus à l'immeuble faisant l'objet de la demande ;

ATTENDU que les usages projetés contribueront à la préservation des activités agricoles et que le potentiel agricole sera soutenu;

ATTENDU que la demande n'aura pas pour effet de perturber l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ni nuire à l'utilisation ou aux possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants ;

ATTENDU que la demande est conforme avec le règlement de zonage de la municipalité ;

Pour ces motifs, il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que le Conseil municipal appui favorablement la demande de M. Jean-Pierre Blais devant être déposée auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

ADOPTÉE

### **Demande de subvention résidentielle pour Joey McDonald au 30, rue Lafrenière.**

Il est proposé par Cynthia St-Pierre, appuyé par Ghislain Vachon et résolu de verser un montant de 7 000\$ au Développement Économique St-Rosaire Inc. afin de permettre la remise de subvention résidentielle du montant suivant : **7829-0319**

Montant	Propriétaire	Adresse	Versement	Programme
7 000 \$	Joey McDonald	30, rue Lafrenière	1 seul versement	volet 1

ADOPTÉE

**Nomination de la conseillère responsable du camp de jour 2019.**

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyée par Ghislain Vachon et résolu à l'unanimité de nommer la conseillère Cynthia St-Pierre responsable du camp de jour pour l'été 2019. **7830-0319**

ADOPTÉE

**Levée de l'assemblée** par Cynthia St-Pierre, appuyé par Éric Bergeron à 20h34. **7831-0319**

ADOPTÉE

---

**Harold Poisson, Maire**

---

**Julie Roberge, directrice générale et  
secrétaire-trésorière**